

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 19216
Numéro SIREN : 432 234 979
Nom ou dénomination : FINANCIERE D'AUTHUIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2018 sous le numéro de dépôt 117797



20181177972017

DATE DEPOT : 11/12/2018

N° DE DEPOT : 117797

N° GESTION : 2016B19216

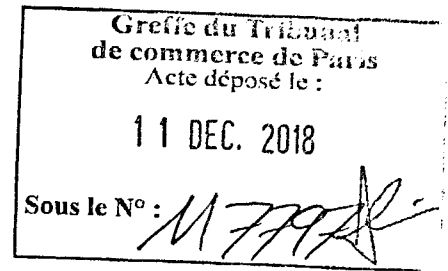
N° SIREN : 432234979

DENOMINATION : FINANCIERE D'AUTHUIT

ADRESSE : 81 rue Vieille du Temple 75003 Paris

MILLESIME : 2017

FINANCIERE D'AUTHUIT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 Euros
81 rue Vieille du Temple – 75003 PARIS
RCS PARIS 432 234 979



Extrait des délibérations de l'assemblée générale du 8 août 2018

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2017

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 2 029 244,21 €, de la manière suivante :

Origines du résultat à affecter :

Report à nouveau	1 408 009,32 €
Résultat de l'exercice	2 029 244,21 €

Total à affecter	3 437 253,53 €

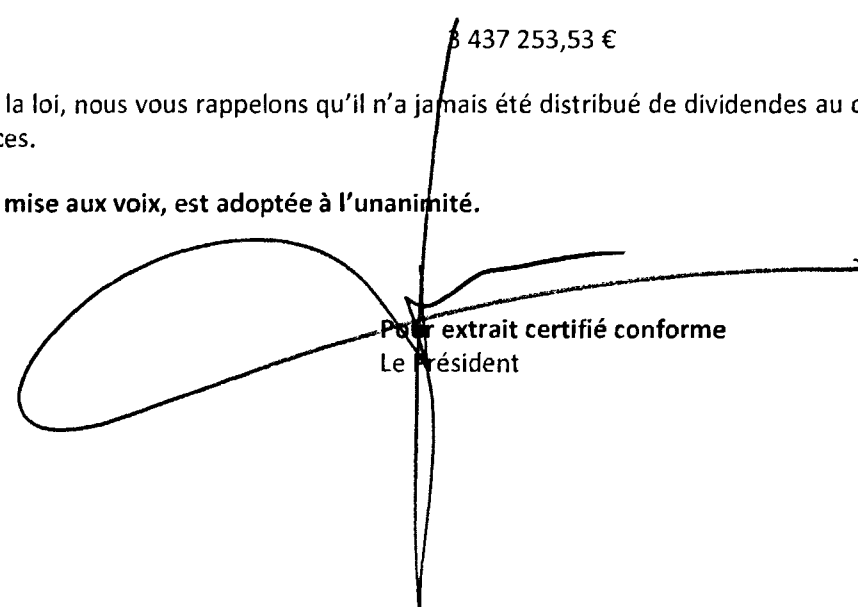
Affectation proposée :

Dotation à la réserve légale	100 000,00 €
Report à nouveau	3 337 253,53 €

Total	3 437 253,53 €

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a jamais été distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


Pour extrait certifié conforme
Le Président

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 - 12			Exercice N-1 31/12/2016 - 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	4 554	4 554		
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	479 880	286 868	193 011	235 549
	Immobilisations en cours	1 382		1 382	
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	5 165 442	2 000	5 163 442	5 011 126	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	69 804		69 804	69 804	
Total II	5 721 062	293 422	5 427 640	5 316 479	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 221 744		1 221 744	279 102
	Autres créances	16 956 994	6 923 809	10 033 185	12 976 505
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	93 103		93 103	106 542	
Charges constatées d'avance (3)	19 616		19 616		
Total III	18 291 458	6 923 809	11 367 649	13 362 149	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	24 012 520	7 217 231	16 795 289	18 678 629	

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	9 100 890	9 100 890
	Report à nouveau	1 408 009	4 526 385
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 029 244	-3 118 375
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	13 538 134	11 508 889
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	80 000	80 000
	Total III	80 000	80 000
	DETTES (I)		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	711 338	5 490 413
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 340	135 588	
Dettes fiscales et sociales	257 903	105 704	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 035 774	1 328 035	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	46 800	30 000
	Total IV	3 177 155	7 089 739
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 795 289	18 678 629

(I) Dont à moins d'un an

3 177 155

7 089 739

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 584 698		1 584 698	344 939
Chiffre d'affaires NET	1 584 698		1 584 698	344 939
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 480	1 002 021
Autres produits			7	8
Total des Produits d'exploitation (I)			1 590 186	1 346 968
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			529 901	610 808
Impôts, taxes et versements assimilés			14 409	29 487
Salaires et traitements			238 945	278 375
Charges sociales			101 794	116 930
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 965	48 484
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				80 000
Autres charges			476	9 442
Total des Charges d'exploitation (II)			932 490	1 173 526
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			657 695	173 442
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	2 800 000	3 600 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	201 866	3 602 191
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 001 866	7 202 191
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 616 772	5 848 824
Intérêts et charges assimilées (4)	9 534	5 317 037
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 626 306	11 165 861
2. Résultat financier (V-VI)	1 375 560	-3 963 669
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 033 255	-3 790 227
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 829
Produits exceptionnels sur opérations en capital	366	2 029 022
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	539 787	
Total VII	540 153	2 031 851
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 888	203
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	540 151	1 347 959
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	544 039	1 348 161
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 886	683 690
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	125	11 838
Total des produits (I+III+V+VII)	5 132 204	10 581 010
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 102 960	13 699 386
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 029 244	-3 118 375

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 510 94 056

3 001 866

9 531

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Variation des capitaux propres	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	11
Rémunération des dirigeants	11
Ventilation de l'effectif moyen	11
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 795 288.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 584 698.00 Euros et dégageant un bénéfice de 2 029 244.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Suite au changement de logiciel comptable au cours de l'exercice 2017, l'affectation automatique de certains postes N-1 du bilan de la plaquette 2017 a engendré des écarts avec les comptes annuels certifiés en 2016 :

* Emprunts et dettes financières diverses : 5 490 413 € versus 0 € dans les comptes annuels certifiés en 2016.

* Autres dettes : 1 328 035 € versus 6 818 448 € dans les comptes annuels certifiés en 2016.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'administration fiscale a réalisé un contrôle sur Financière d'Authuit pour l'exercice 2015 et 2016 en janvier 2018. La proposition de rectification suite à la vérification de la comptabilité fait mention d'un redressement provisoire d'IS de 170 750 €. Conformément aux demandes de l'administration fiscale, Financière d'Authuit a procédé à la régularisation des honoraires administratifs de 2015 et 2016 sur l'exercice 2017 et a neutralisé fiscalement ces produits, ceux-ci étant imposés dans la rectification. Il est à noter qu'aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes de 2017 suite à la réception de la notification.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 525 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code Général des Impôts, nous précisons que le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre entité l'utilise notamment à travers des efforts :

- * En matière d'investissement
- * De formation et de recrutement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 554		
Installations générales agencements aménagements divers	469 753		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 700		4 427
Immobilisations corporelles en cours			1 382
TOTAL	475 453		5 309
Autres participations	5 551 913		153 680
Prêts, autres immobilisations financières	69 804		
TOTAL	5 621 717		153 680
TOTAL GENERAL	6 101 724		159 489

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			4 554	4 554
Installations générales agencements aménagements divers			469 753	469 753
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 127	10 127
Immobilisations corporelles en cours			1 382	1 382
TOTAL			481 262	481 262
Autres participations		540 151	5 165 442	5 165 442
Prêts, autres immobilisations financières			69 804	69 804
TOTAL		540 151	5 235 246	5 235 246
TOTAL GENERAL		540 151	5 721 062	5 721 062

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	4 554			4 554
Installations générales agencements aménagements divers	239 909	44 649	0	284 558
Matériel de transport	-6	6	0	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 310	-0	2 310
TOTAL	239 903	46 965		286 868
TOTAL GENERAL	244 457	46 965		291 422

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	44 649				
Matériel de transport	6				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 310				
TOTAL	46 965				
TOTAL GENERAL	46 965				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	80 000				80 000
TOTAL	80 000				80 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	540 787	1 000	539 787		2 000
Autres provisions pour dépréciation	5 308 037	1 615 772			6 923 809
TOTAL	5 848 824	1 616 772	539 787		6 925 809
TOTAL GENERAL	5 928 824	1 616 772	539 787		7 005 809
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		1 616 772	539 787		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	69 804		69 804
Autres créances clients	1 221 744	1 221 744	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	789	789	
Impôts sur les bénéfices	255 313	255 313	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 527	60 527	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2	2	
Groupe et associés	16 632 340	16 632 340	
Débiteurs divers	8 023	8 023	
Charges constatées d'avance	19 616	19 616	
TOTAL	18 268 159	18 198 355	69 804

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	125 340	125 340		
Personnel et comptes rattachés	9 071	9 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 629	46 629		
Taxe sur la valeur ajoutée	195 626	195 626		
Autres impôts taxes et assimilés	6 577	6 577		
Groupe et associés	711 338	711 338		
Autres dettes	2 035 774	2 035 774		
Produits constatés d'avance	46 800	46 800		
TOTAL	3 177 155	3 177 155		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	91			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	1000000.0000	1 000 000			1 000 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 153 440
Autres créances	789
Total	1 154 229

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 034
Dettes fiscales et sociales	19 277
Autres dettes	1 190
Total	64 502

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 616
Total	19 616
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	46 800
Total	46 800

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 627 264
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-3 118 375
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 508 889
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 508 889
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	11 508 889
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	0
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	0

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	1 534 693
Total	1 534 693

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée, car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société Financière d'Authuit est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société Financière d'Authuit constitué par les sociétés suivantes :

- Financière d'Authuit
- Concept & Distribution
- Clas Marques
- Triples Lices
- Du Centre Historique
- Turkoise

La société mère acquittera l'impôt en sa qualité de tête de groupe. Les filiales supporteront les charges correspondant à l'impôt sur les sociétés comme si elles étaient imposées séparément.

L'économie d'impôt sur les sociétés liée aux déficits des sociétés membres du groupe d'intégration fiscale est constatée dans un compte d'attente chez Financière d'Authuit. Certaines sociétés étant structurellement en pertes, les dettes constatées depuis plus de trois ans sont constatées en résultat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 450 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 450 euros ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

FINANCIERE D'AUTHUIT
Société par Actions Simplifiée au Capital de de 1 000 000 Euros
81, rue Vieille du Temple
75 003 PARIS

FIDREX
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
14 rue de la Pépinière
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SOCIETE FINANCIERE D'AUTHUIT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FINANCIERE D'AUTHUIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe introductif de l'annexe des comptes annuels concernant la présentation dans les comptes annuels de l'exercice 2017, de certains postes de bilan de l'exercice précédent.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

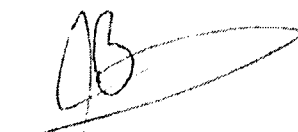
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 31 juillet 2018

Le Commissaire aux Comptes
FIDREX



Albert BENSADON
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	4 554	4 554		
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	479 880	286 868	193 011	235 549
Immobilisations en cours	1 382		1 382		
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations	5 165 442	2 000	5 163 442	5 011 126	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	69 804		69 804	69 804	
Total II	5 721 062	293 422	5 427 640	5 316 479	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 221 744		1 221 744	279 102
	Autres créances	16 956 994	6 923 809	10 033 185	12 976 505
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	93 103		93 103	106 542	
Charges constatées d'avance (3)	19 616		19 616		
Total III	18 291 458	6 923 809	11 367 649	13 362 149	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		24 012 520	7 217 231	16 795 289	18 678 629

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017-12	Exercice N-1 31/12/2016-12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000 000	1 000 000
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	9 100 880	9 100 880
	Report à nouveau	1 408 009	4 526 385
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 029 244	-3 118 375	
Subventions d'investissement Provisions réglementées			
Total I	13 538 134	11 508 889	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	80 000	80 000
	Total III	80 000	80 000
	DETTES (I)		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	711 338	5 490 413
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 340	135 588	
Dettes fiscales et sociales	257 903	105 704	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 035 774	1 328 035	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	46 800	30 000
	Total IV	3 177 155	7 089 739
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 795 289	18 678 629
		3 177 155	7 089 739

(1) Dont à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 584 698		1 584 698	344 939	
Chiffre d'affaires NET	1 584 698		1 584 698	344 939	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 480	1 002 021	
Autres produits			7	8	
Total des Produits d'exploitation (1)			1 590 186	1 346 968	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			529 901	610 808	
Impôts, taxes et versements assimilés			14 409	29 487	
Salaires et traitements			238 945	278 375	
Charges sociales			101 794	116 930	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 965	48 484	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions				80 000	
Autres charges			476	9 442	
Total des Charges d'exploitation (II)			932 490	1 173 526	
I - Résultat d'exploitation (I-II)			657 695	173 442	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	2 800 000	3 600 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	201 866	3 602 191
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	3 001 866	7 202 191
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 616 772	5 848 824
Intérêts et charges assimilées (4)	9 534	5 317 037
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 626 306	11 165 861
2. Résultat financier (V-VI)	1 375 560	-3 963 669
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 033 255	-3 750 227
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 829
Produits exceptionnels sur opérations en capital	366	2 029 022
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	539 787	
Total VII	540 153	2 031 851
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 888	203
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	540 151	1 347 959
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	544 039	1 348 161
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 886	683 690
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	125	11 838
Total des produits (I+III+V+VII)	5 132 204	10 581 010
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 102 960	13 699 386
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 029 244	-3 118 375

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
13: Dont produits concernant les entreprises liées
14: Dont intérêts concernant les entreprises liées

3 510 94 056

3 001 866
9 531

CONCEPTS ET DISTRIBUTION

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 795 288.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 584 698.00 Euros et dégageant un bénéfice de 2 029 244.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Suite au changement de logiciel comptable au cours de l'exercice 2017, l'affectation automatique de certains postes N-1 du bilan de la plaquette 2017 a engendré des écarts avec les comptes annuels certifiés en 2016 :

* Emprunts et dettes financières diverses : 5 490 413 € versus 0 € dans les comptes annuels certifiés en 2016,

* Autres dettes : 1 328 035 € versus 6 818 448 € dans les comptes annuels certifiés en 2016.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'administration fiscale a réalisé un contrôle sur Financière d'Authuit pour l'exercice 2015 et 2016 en janvier 2018. La proposition de rectification suite à la vérification de la comptabilité fait mention d'un redressement provisoire d'IS de 170 750 €. Conformément aux demandes de l'administration fiscale, Financière d'Authuit a procédé à la régularisation des honoraires administratifs de 2015 et 2016 sur l'exercice 2017 et a neutralisé fiscalement ces produits, ceux-ci étant imposés dans la rectification. Il est à noter qu'aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes de 2017 suite à la réception de la notification.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 525 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code Général des Impôts, nous précisons que le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre entité l'utilise notamment à travers des efforts :

- * En matière d'investissement
- * De formation et de recrutement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	4 554		
Installations générales agencements aménagements divers	469 753		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 700		4 427
Immobilisations corporelles en cours			1 382
TOTAL	475 453		5 809
Autres participations	5 551 913		153 680
Prêts, autres immobilisations financières	69 804		
TOTAL	5 621 717		153 680
TOTAL GENERAL	6 101 724		159 489

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			4 554	4 554
Installations générales agencements aménagements divers			469 753	469 753
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 127	10 127
Immobilisations corporelles en cours			1 382	1 382
TOTAL			481 262	481 262
Autres participations		540 151	5 165 442	5 165 442
Prêts, autres immobilisations financières			69 804	69 804
TOTAL		540 151	5 235 246	5 235 246
TOTAL GENERAL		540 151	5 721 062	5 721 062

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	4 554			4 554
Installations générales agencements aménagements divers	239 909	44 649	0	284 558
Matériel de transport	-6	6	0	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 310	-0	2 310
TOTAL	239 903	46 965		286 868
TOTAL GENERAL	244 457	46 965		291 422

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	44 649				
Matériel de transport	6				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 310				
TOTAL	46 965				
TOTAL GENERAL	46 965				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant débet d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	80 000				80 000
TOTAL	80 000				80 000

Provisions pour dépréciation	Montant débet d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	540 787	1 000	539 787		2 000
Autres provisions pour dépréciation	5 308 037	1 615 772			6 923 809
TOTAL	5 848 824	1 616 772	539 787		6 925 809
TOTAL GENERAL	5 928 824	1 616 772	539 787		7 005 809
Dont dotations et reprises financières exceptionnelles		1 616 772	539 787		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	69 804		69 804
Autres créances clients	1 221 744	1 221 744	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	789	789	
Impôts sur les bénéfices	255 313	255 313	
Taxe sur la valeur ajoutée	60 527	60 527	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2	2	
Groupe et associés	16 632 340	16 632 340	
Débiteurs divers	8 023	8 023	
Charges constatées d'avance	19 616	19 616	
TOTAL	18 268 159	18 198 355	69 804

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	125 340	125 340		
Personnel et comptes rattachés	9 071	9 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 629	46 629		
Taxe sur la valeur ajoutée	195 626	195 626		
Autres impôts taxes et assimilés	6 577	6 577		
Groupe et associés	711 338	711 338		
Autres dettes	2 035 774	2 035 774		
Produits constatés d'avance	46 800	46 800		
TOTAL	3 177 155	3 177 155		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	91			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	1000000,0000	1 000 000			1 000 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2°3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 153 440
Autres créances	789
Total	1 154 229

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 034
Dettes fiscales et sociales	19 277
Autres dettes	1 190
Total	64 502

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 616
Total	19 616
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	46 800
Total	46 800

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 627 264
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	-3 118 375
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	11 508 889
Apports reçus avec effets rétroactifs à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	11 508 889
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	11 508 889
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
France	1 584 698
Total	1 584 698

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée, car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société Financière d'Authuit est membre d'un groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société Financière d'Authuit constitué par les sociétés suivantes :

- Financière d'Authuit
- Concept & Distribution
- Clas Marques
- Triples Lices
- Du Centre Historique
- Turkoise

La société mère acquittera l'impôt en sa qualité de tête de groupe. Les filiales supporteront les charges correspondant à l'impôt sur les sociétés comme si elles étaient imposées séparément.

L'économie d'impôt sur les sociétés liée aux déficits des sociétés membres du groupe d'intégration fiscale est constatée dans un compte d'attente chez Financière d'Authuit. Certaines sociétés étant structurellement en pertes, les dettes constatées depuis plus de trois ans sont constatées en résultat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 450 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 450 euros ;
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -